Dijon (21) : un Algérien récidiviste jugé pour trafic de cigarettes de contrebande

30/06/2018 à 12h55

Jugé à Dijon, il avait été interpellé deux fois en quelques jours avec des cigarettes de contrebande

Interpellé une première fois le 24 juin, par les douaniers, avec dans sa voiture un stock de cigarettes de contrebande, il avait été laissé libre en attendant son procès en novembre. Mais il a récidivé dans la foulée, intercepté une seconde fois par un équipage des douanes le 28 juin à Brognon sur l'A31, alors qu'il transportait avec un complice un stock de 40.000 cigarettes en provenance de Belgique. Cette fois, il a été jugé en comparution immédiate ce vendredi 29 juin.
(…)

En situation irrégulière depuis l'expiration de son visa, ce ressortissant algérien qui réside à Lyon demande à pouvoir rentrer au pays (…). Très contrarié par cette seconde interception, l'individu s'est en outre rebellé, crachant et envoyant aux douaniers une bordée d'injures, "nique ta mère", "nique la France", "cochons", "tête de zob". Il leur a même d'ailleurs exhibé le sien, sans oublier des doigts d'honneur, et le fait qu'une fois en cellule, il l'a saccagée.

Ça fait beaucoup pour le procureur, qui réclame une peine de 18 mois de prison. Le tribunal, plus clément, le condamne à 4 mois de prison ferme, avec mandat de dépôt (…).

France Bleu